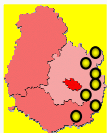


Le CO.PI.E.VAL

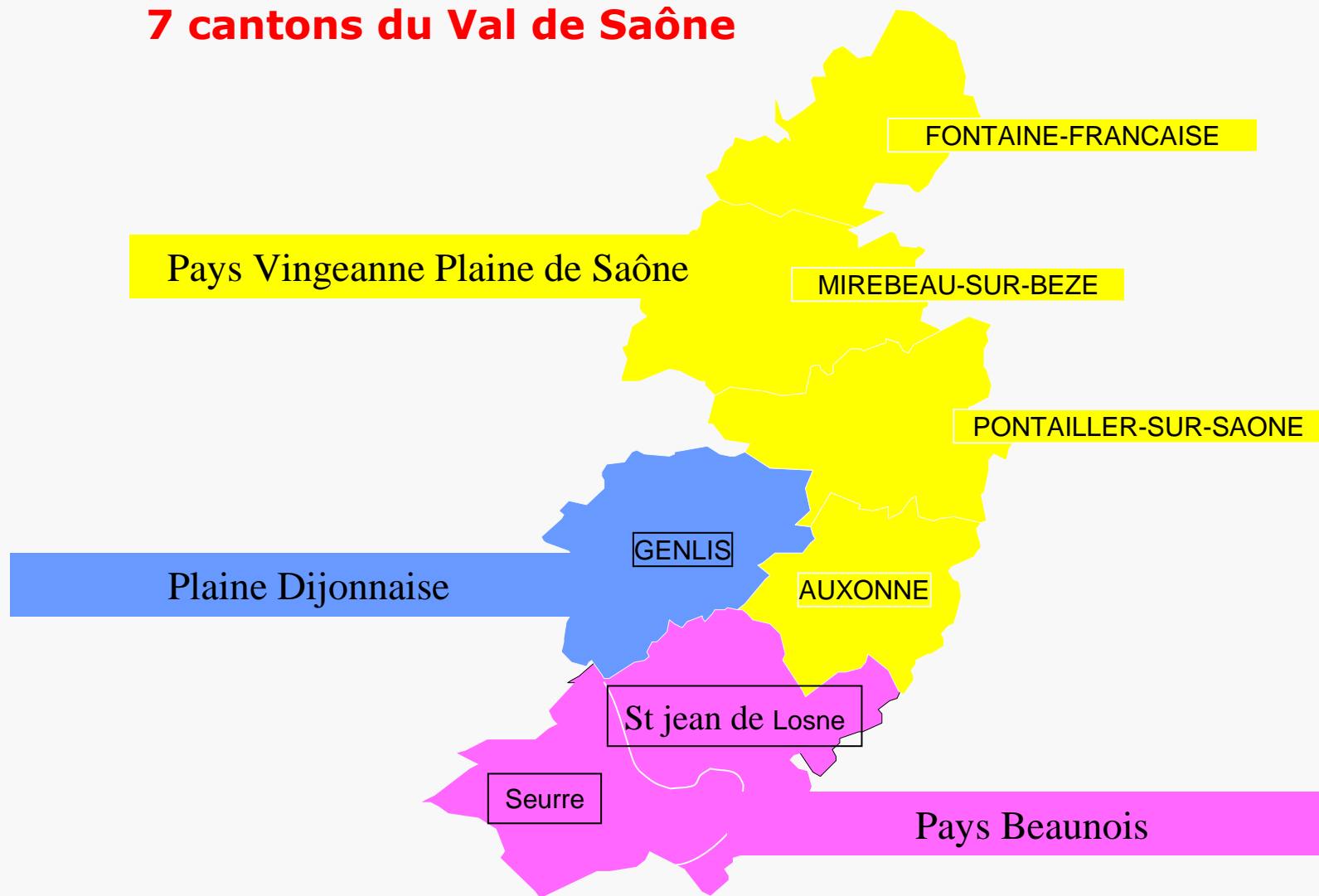
Comité de Pilotage Économique Du Val de Saône

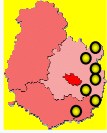
*Un dispositif territorial innovant d'anticipation et
d'accompagnement des mutations économiques*



Le CO.PI.E.VAL

7 cantons du Val de Saône

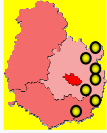




Le CO.PI.E.VAL

Une méthode de travail expérimentale

- Partager avec les autres acteurs une **même vision de la problématique du territoire** (diagnostic),
- Encourager la **mobilisation de l'ensemble des services** (notamment de l'État) déjà à partir de leurs propres forces,
- Faire **converger et optimiser** les différents dispositifs publics existants,
- Faire **travailler ensemble** les partenaires institutionnels locaux,
- **Accompagner** financièrement en priorisant les crédits.



Le CO.PI.E.VAL

Un objectif partagé

- L'objectif: création de **700 emplois** sous 3 ans
- **Trois axes** stratégiques complémentaires avec des chefs de projet identifiés:

- **Développement des entreprises**

- **Valorisation des Ressources Humaines**

- **Attractivité du territoire**

Fiches programmes de chaque axe :

Axe 1

Mise en place d'une stratégie d'actions pour le développement des entreprises pour l'emploi

COPIEVAL

- Programme 4 : **Optimiser et mobiliser les dispositifs existants au service des objectifs du projet territorial de développement**
- Programme 5 : **Développer un schéma cohérent d'accueil des entreprises incluant la réutilisation des bâtiments existants en favorisant le partenariat public - privé**
- Programme 6 : **Développer les prestations de services notamment au profit des activités de logistiques implantées sur le technoport de Pagny**
- Programme 7 : **Renforcer le tissu économique à travers les actions de création – reprise et transmission des TPE**
- Programme 8 : **Développer les entreprises de la filière fluviale**

Axe 2

Mise en place d'une stratégie d'actions pour la valorisation des RH pour l'emploi

COPIEVAL

- Programme 9 : **Sensibiliser les entreprises à la GPEC**
- Programme 10 : **Accompagner en matière d'emploi les besoins en logistiques à l'équipement de Pagny**
- Programme 11 : **Accompagner les salariés des entreprises en mutation**
- Programme 12 : **Maintenir l'employabilité des demandeurs d'emploi (et des salariés ?)**
- Programme 13 : **Réindustrialisation – partenariat avec les entreprises en restructuration**
- Programme 14 : **Mobilisation de l'outil « insertion par l'activité économique »**

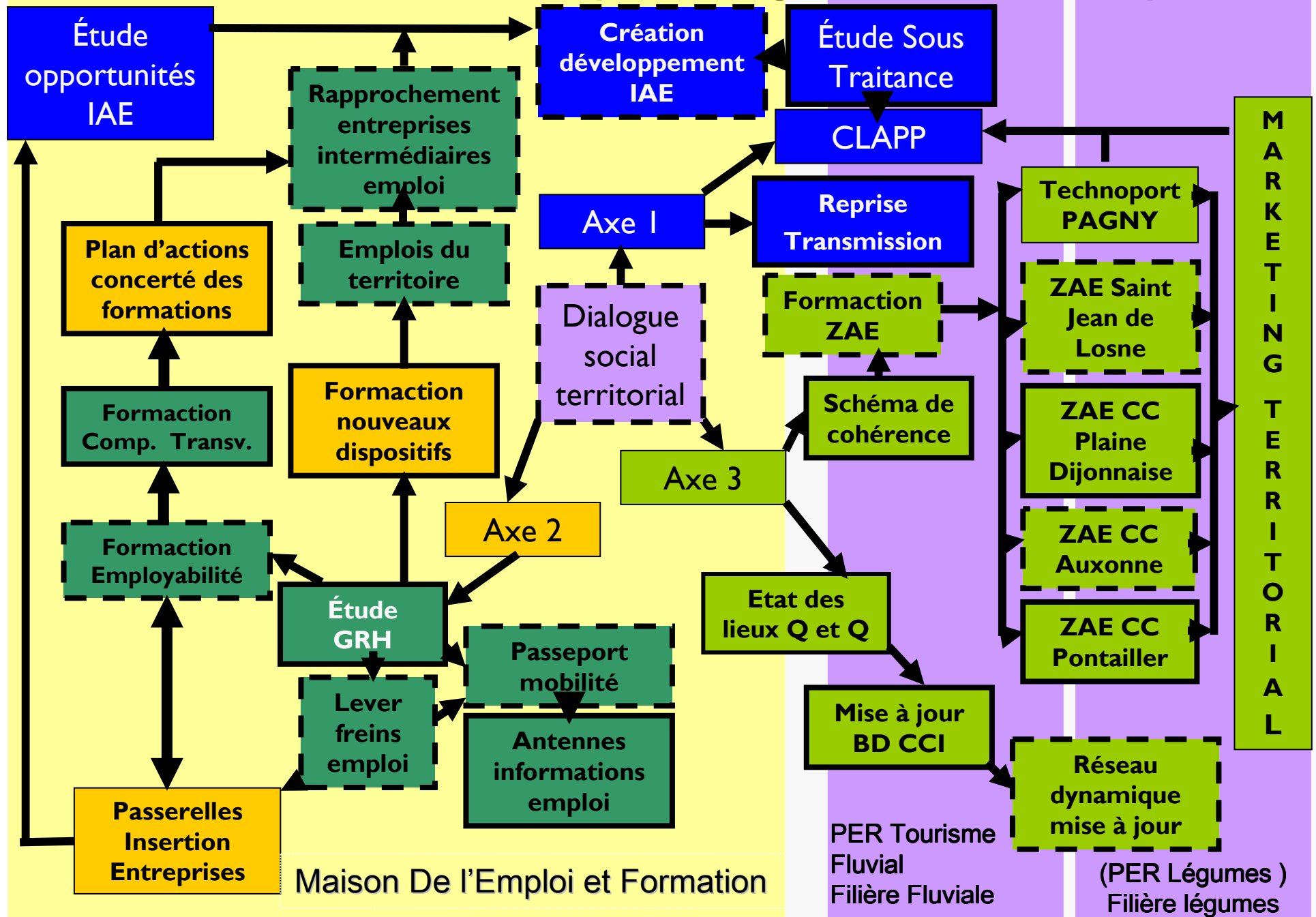
Axe 3

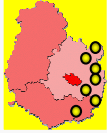
Émergence d'un projet territorial pour le développement économique et l'emploi

COPIEVAL

- Programme 1 : **Dynamique de développement territorial : renforcement de la coopération des acteurs et du partenariat sur le VdS**
- Programme 2 : **Projet territorial de développement touristique et d'économie du patrimoine**
- Programme 3 : **Projet territorial de développement des services**

Les actions élaborées par l'ingénierie du dispositif





Les principales actions à mettre en œuvre

Axe 1:

- Mettre en place une politique volontariste de commercialisation des ZAE,
- Promouvoir les aides aux entreprises: investissement matériels et immatériels,
- Favoriser les créations d'entreprises,
- Réussir les transmissions – reprises d'entreprise,

Axe 2:

- **GRH** : Passeport mobilité, emplois de proximité, rapprochement entreprises / intermédiaires de l'emploi, Antennes infos emploi, Formation aux compétences comportementales attendues, Formation aux compétences transversales, Création d'un réseau de correspondants emploi, anticiper sur l'emploi durable,
- **INSERTION** : Construire des outils de promotion de l'offre IAE dans le territoire, Sensibiliser et mobiliser les élus sur l'IAE, Sensibiliser et mobiliser les entreprises sur l'IAE, Développer des ateliers de resocialisation et de remobilisation professionnelle, Développer un chantier d'insertion sur l'écomusée de Seurre, Développer des chantiers d'insertion autour de l'entretien des rivières, canaux et de la voie bleue, Mettre en place un chantier d'insertion dans le secteur forestier public, inclure et généraliser les clauses d'insertion dans les marchés publics, maintenir une veille active sur des projets d'IAE à moyen / long terme

Axe 3:

- Attractivité du territoire: augmenter le nombre de logements aidés, améliorer les axes routiers stratégiques, améliorer la mobilité
- Accueil des entreprises: mettre en place les ZAE prévues dans le schéma de cohérence, accroître la commercialisation des ZAE,
- Restructurer la filière maraîchère et légumière: restructuration parcellaire, plate forme d'essais, irrigation raisonnée, prise du marché et structure financière de la filière, développer une image de la production Val de Saône, réduire les coûts énergétiques.